



SWALS - STUDENTS WITHOUT A LANGUAGE SECTION
Information aux parents

DEFINITION	La vocation des Ecoles Européennes est de dispenser un enseignement multiculturel tout en privilégiant l'enseignement de la langue maternelle. Les enfants des catégories 1 et 2 des pays membres de l'UE ont droit à une instruction dans leur langue maternelle.
ENSEIGNANTS	Seuls des enseignants qualifiés dispenseront ces cours.
ORGANISATION	<p>Les parents inscriront l'enfant dans l'une des trois sections (allemande, anglaise, française). Ils suivront les cours - excepté pour la langue maternelle - dans la langue de la section choisie, il est primordial de faire ce choix en tenant compte du degré de connaissance de la langue. Exceptionnellement il est possible de changer de cours de langue maternelle.</p> <p>L'horaire du cours de LM est le suivant, les enfants sont répartis en 3 groupes :</p> <p>Ecole maternelle : 5 x 30 mn/par semaine 1ères et 2èmes années : 5 x 30 mn/par semaine 3èmes, 4èmes, 5èmes années : 5 x 45 mn/par semaine</p> <p>Ce cours a lieu pendant le cours de langue 2. Une solution de rechange devra être mise en place en cas de problèmes d'organisation de l'emploi du temps.</p> <p>S'il il y a moins de 7 élèves dans un groupe de langue maternelle, le nombre d'heures de cours sera adapté en conséquence pour les classes 1 à 5. Pas de réduction d'heures pour les classes 6 et 7.</p> <p>A l'école secondaire, les élèves SWALS auront LM pendant le cours de L1 (langue maternelle) de leur classe, les autres cours étant enseignés dans la langue de la section choisie c.à.d leur langue 2. Les élèves SWALS passeront des épreuves écrites et orales de baccalauréat en LM comme les élèves de chaque section linguistique.</p>
EVALUATION BULLETINS	<p>La LM est notée comme langue L1. La langue de la section linguistique comme L2. Le programme suivi correspond au programme en vigueur dans les pays respectifs et aux programmes des sections linguistiques déjà existantes.</p> <p>Les élèves passeront des épreuves en L1 et L2 au baccalauréat.</p>
SOUTIEN LINGUISTIQUE	Pour faciliter l'intégration des enfants SWALS dans la section choisie par les parents, l'école organise un soutien scolaire individuel en langue.
RECOMMANDATIONS POUR LES PARENTS	Il incombe également aux parents de pratiquer régulièrement la langue maternelle : à la maison, camarades de jeux, en lisant des livres etc...

Erziehungsrat, 23.10.2012